



Fiche d'information

# Rapport sur les aspects réglementaires et l'interprétation de la réglementation

Octobre 2018

## Contexte

Le groupe d'experts des parties prenantes sur les marchés publics en ligne (EXEP - *Multi-Stakeholders Expert Group on eProcurement*) a remis en 2016 son rapport sur les aspects réglementaires et l'interprétation de la réglementation pour conseiller les principales parties prenantes européennes s'employant à adopter la passation électronique des marchés publics. Le rapport rend compte des expériences menées et des bonnes pratiques, et contient des recommandations utiles afin de soutenir une transition réussie vers la numérisation des marchés publics. Il devrait intéresser tous les États membres ainsi que les principales parties prenantes, dont les opérateurs économiques. Les recommandations ou les enseignements tirés des bonnes pratiques peuvent être évalués en fonction des besoins spécifiques des États membres.

## Objectifs

Le rapport propose une réflexion sur les principaux enjeux auxquels sont confrontés les États membres au moment de transposer et d'appliquer les dispositions juridiques des directives de l'Union européenne (UE) de 2014 relatives aux marchés publics en ligne. Il fournit des recommandations favorisant une transition transparente et réussie vers la passation électronique de marchés publics.

## Principaux résultats

Le rapport recense divers sujets liés à la mise en place de la passation électronique de marchés qui peuvent présenter certaines difficultés du point de vue juridique. Il s'agit:

- de l'obligation légale d'instaurer un système de marchés publics en ligne;
- de la signature électronique;
- de la protection des données personnelles et du document unique de marché européen (DUME);
- de la protection des secrets d'affaires;
- des registres de marchés publics et autres options similaires;
- des restrictions nationales à l'accès à la plateforme.

Les auteurs du rapport relèvent des divergences dans la réglementation de certains domaines juridiques et des approches nationales différentes qui peuvent avoir une incidence sur l'élaboration d'un socle commun permettant de trouver des solutions appropriées.

Le rapport contient *24 recommandations*. Les questions abordées concernent en particulier les différences entre les législations nationales, les divergences dans l'application de la législation sur la protection des données ou les obligations, variables d'un État membre à l'autre, auxquelles est soumis le recours à la signature électronique dans les procédures de passation de marchés.

## Liens

La version complète du rapport est disponible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/20842>

## Mots-clés

*Signature électronique; secrets d'affaires; protection des données; règlement général sur la protection des données (RGPD); document unique de marché européen (DUME).*